

Sujet : [INTERNET] Projet Photovoltaïque – société NIEVRE AGRISOLAIRE – communes de DIROL et de GERMENAY

De : Sophie L.

Date : 14/10/2022 16:13

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Face au développement des parcs de panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles, je suis particulièrement inquiète pour les raisons que j'expose ci-dessous :

- Qu'en est-il de notre future autonomie alimentaire ? Les terres étant condamnées pendant des dizaines d'années, de jeunes agriculteurs ne pourront plus acquérir de terres pour s'installer.
- Pourquoi ne pas installer la production d'énergie sur les toits de façon à produire cette énergie de façon plus locale et au plus proche de la consommation ?
- Une concentration importante d'énergie n'est pas neutre pour la santé humaine.
- Concentrer des panneaux photovoltaïques et faire des "usines" à énergie, n'est-il pas un risque pour les sols en cas d'incendie ? des microparticules nocives peuvent se répendre.et polluer.
- et puis n'oublions pas la destruction de nos paysages, de la faune dont les trajets se verront détournés...

Je vous remercie de prendre en compte ces remarques.

Cordialement

--

Sophie L.